



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

N° DBC 20240314-04

AR Prefecture

063-200070712-20240314-DBC20240314_04-DE
Reçu le 20/03/2024
Publié le 20/03/2024

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 14 MARS 2024 à 13H

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

Date de la convocation : 06 MARS 2023

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 14 mars 2024 à 13 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents : Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Sophie DELAIGUE, Pierre ROZE, Philippe CAYRE, Jean-François DELAIRE, Jean-Pierre DUBOST, Christophe DOS SANTOS, Martine MUNOZ, Patrick SAUZEDDE, Ghislaine DUBIEN, Philippe BLANCHOZ, Thomas BARNERIAS, Olivier CHAMBON, Frédéric CHONIER, Rachel BOURNIER, Bernard VIGNAUD.

Membres du Bureau absents excusés : Sylvain HERMAN, Michel GONIN, Jean Eric GARRET, Bernard LORTON, Caroline GUELON, Georges LOPEZ, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Hélène BOUDON, Michel COUPERIER, Chantal CHASSANG, Ludovic COMBE, Daniel BALISONI, Ludovic DASSAUD, Claude GOUILLON-CHENOT, Daniel BERTHUCAT.

Membres du Bureau aillant donné procuration :

Jany BROUSSE à Ghislaine DUBIEN

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

**APPROBATION DU RAPPORT DE MISE EN ŒUVRE A MI-PARCOURS DU
PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL 2020-2026**

Rapporteur : Tony BERNARD, Président

Vu l'article R229-51 code de l'environnement, qui précise qu'« après 3 ans d'application, la mise en œuvre du plan climat-air-énergie territorial fait l'objet d'un rapport mis à la disposition du public »,

Vu les statuts de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne (TDM), et notamment sa compétence obligatoire « Plan Climat-Air-Énergie Territorial »,

Vu la délibération n°20200220-58 de TDM du 20 février 2020 adoptant le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) 2020-2026,

La rapporteur explique que plus de 3 ans après son adoption, qu'il convient pour TDM d'approuver le rapport de mise en œuvre à mi-parcours du PCAET 2020-2026, dont le contenu a été présenté au Comité de Pilotage (CoPil) dédié réuni le 7 décembre 2023.

Membres du Bureau en exercice :

35

Membres du Bureau présents :

17

Membre du Bureau représenté :

1

Membres présents sans voix
délibératives : 1

Total votants : 17

AR Prefecture

063-200070712-20240314-DBC20240314_04-DE
Reçu le 20/03/2024
Publié le 20/03/2024

~~Ce document sera mis en ligne sur le site~~ Internet de TDM et mis à la disposition du public pendant 6 mois à l'accueil du siège de la communauté de communes.

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le rapport de mise en œuvre à mi-parcours du PCAET 2020-2026 de TDM ;
- **Autorise** sa mise à disposition du public selon les conditions évoquées ci-avant.

TOTAL VOTANTS : 17

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 17

Abstentions : 0

Membres du Bureau présents : 17

Pour : 17

Contre : 0

Membres présents sans voix délibératives : 1

Représentés : 1

Non participation :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

